

Fermeture de l'INSPE de Vannes au profit de l'Université Catholique de l'Ouest

par

Djéhanne Gani

Le Café pédagogique, 2 octobre 2025

https://www.cafepedagogique.net/2025/10/02/fermeture-de-linspe-de-vannes-au-profit-de-luniversite-catholique-de-louest/?utm_campaign=Lexpresso_02-10-2025&utm_medium=email&utm_source=Expresso

« C'est un véritable coup de massue qui s'abat sur l'INSPE, ses personnels, la profession tout entière, mais aussi sur l'avenir de notre République laïque. » C'est ainsi que les opposants résument la situation avec la menace de la fin de la formation publique des enseignants à Vannes.

Le mercredi 1er octobre, une mobilisation s'est tenue devant l'INSPE de Vannes, à l'appel de la FSU et du SNUipp-FSU 56, pour protester contre la réforme qui menace la formation initiale des professeurs des écoles dans le Morbihan.

Une attaque contre la formation publique

Dans le contexte d'une réforme nationale, l'offre publique de formation des enseignants est menacée en Bretagne. Résultat : inégalité d'accès aux métiers de l'enseignement, des territoires abandonnés par le service public de formation des professeurs des écoles, quand une université privée catholique est maintenue . Cette dernière pourrait se voir attribuer la nouvelle LPE (Licence professorat des écoles). *« Une seule LPE dans toute l'académie, et dans une structure privée confessionnelle : c'est un danger pour l'école publique en Bretagne »*, alerte la FSU-SNUipp 56.

Les formations publiques seraient redéployées sur les sites de Brest et Saint-Brieuc à titre expérimental. **Le site de l'Inspe de Quimper est déjà promis à la fermeture**, et celui de Vannes semble suivre le même chemin, bien qu'il reste pour l'instant ouvert physiquement. Mais sans accréditation pour la licence « Professeur des écoles » (LPE), le site perd toute sa substance en tant que lieu de formation initiale publique.

La réforme : 60 % des lauréats issus des LPE

Le ministère souhaite faire des LPE la voie principale d'accès au concours de professeur des écoles. L'objectif : que 60 % des lauréats soient issus de ces licences, avec, pour eux, une dispense des épreuves écrites d'admissibilité du concours. Dans ce contexte, l'absence de LPE publique dans le Morbihan nuit aux étudiants du service public, creuse les inégalités et la concurrence.

Inégalités territoriales, concurrence privé-public

La centralisation de l'offre publique dans quelques villes complique l'accès à la formation pour les étudiants des autres départements, notamment dans le Morbihan, où les frais de déplacement et d'hébergement deviennent un obstacle d'autant plus que 60 % des étudiants de l'INSPE de Vannes sont boursiers.

Par ailleurs, cette réforme aggrave les inégalités entre filières. Les étudiants inscrits en LPE dans des établissements privés, comme à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) à Arradon, *pourraient accéder directement aux épreuves orales du concours, sans passer les épreuves écrites*. Cette voie privilégiée serait réservée aux étudiants qui peuvent assumer des frais d'inscription de 3 300 à 6 600 € par an, renforce la sélection sociale.

« Le service public incarne la laïcité, la gratuité et l'égalité. Le privé ne garantit rien de cela, tout en étant financé à 75 % par l'État », rappelle la FSU. Le syndicat pointe les sujets délicats sur le traitement de l'EVARS, de la laïcité au sein d'un enseignement confessionnel. Il exprime son inquiétude suite aux propos tenus *par le secrétaire général de l'Enseignement catholique, notamment sur la prière en classe*.

Une réforme budgétaire ou un choix politique ?

Dans un département où près d'un élève sur deux est scolarisé dans l'enseignement privé catholique, la quasi-disparition de l'offre publique de formation des enseignants est lourde de conséquences.

Le rectorat justifie cette restructuration par des arguments budgétaires : rationalisation des sites, mutualisation des moyens, réduction des coûts énergétiques et de personnel. *Mais pour les syndicats, il s'agit d'un choix politique, qui désengage l'État de sa mission de service public et favorise le secteur privé confessionnel.*

« Le service public doit être maintenu et renforcé »

La FSU dénonce une logique à rebours des principes de la République : *« il ne peut y avoir de complémentarité entre le public et le privé : le service public doit être maintenu et renforcé. D'autres choix sont possibles. »*

Le syndicat insiste sur la nécessité d'une formation publique, laïque, et accessible partout en Bretagne, notamment dans un territoire comme le Morbihan. La rectrice de l'académie est attendue mardi sur le site de Vannes pour ***expliquer la réforme et les choix opérés.***

Djéhanne Gani